

## > « Anti-bandes », une responsabilité pénale collective

« Faire partie en connaissance de cause d'un groupement, même formé de façon temporaire, poursuivant le but de commettre des atteintes volontaires contre les personnes et les biens » serait puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

En bref, si pendant une manifestation illégale, il y avait des échauffourées... tous les présents pourraient potentiellement écoper. Voilà une des mesures du projet de loi « anti-bande » déposée le 4 mai dernier, celui-là même qui vise le port de la cagoule (« personnes dissimulant volontairement leur visage »). De quoi garnir un Code de Procédure Pénale déjà bien fourni en la matière avec une évolution cependant : l'intention suffirait. À la différence de l'« association de malfaiteurs », il ne serait plus nécessaire de se « préparer » à « commettre », mais de se le « reconnaître » pour « but ». Flou et subjectivité, on voit ce que ça donne pour le délit d'« outrage ». 1981, la loi Marcellin dite « loi anticasseurs » qui établissait notamment le principe d'une responsabilité pénale collective était abrogée. Depuis 1970, date de sa création, elle avait conduit à de nombreuses condamnations : bris de vitrines, pas besoin de preuve, il suffisait d'appartenir au mouvement où même de passer par là... L'histoire se répète ? Affaire à suivre, le texte sera débattu à l'Assemblée fin juin.

<http://resistons.lautre.net/>

infos pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

## > Un modèle anti-émeute au quotidien

Le 9 mai à Villiers-le-Bel, appelés pour tapage nocturne, les flics sont tombés sur un barbecue... deux jeunes gens ont perdu un œil. « C'était l'anniversaire d'un ami. On était une petite dizaine à commander des sandwiches dans le quartier de la Cerisaie [...]. On a vu les CRS arriver et quand ils sont rentrés dans la cité, ça a tout de suite commencé à tirer. [...] Je n'ai pas trop vu ce qu'il s'est passé [...]. Tout ce que je sais, c'est que j'ai perdu un œil. »

Juillet 2005 aux Mureaux, Sékou, 14 ans – octobre 2006 à Clichy, Jiade, 16 ans – novembre 2007, manif étudiante à Nantes, Pierre 17 ans – mars 2009, manif à Toulouse, Joan, 25 ans – avril 2009, à Bastia, un adolescent de 14 ans... Cougar (petit nom du lance-grenade), gomme-cogne, Lanceur 40 ? L'origine n'est pas toujours clairement définie, mais la liste des blessures ou mutilations provoquées par ces armes dites à « létalité réduite » est longue. Alors que les « RetEx » (retour d'expérience) policiers regrettent le manque d'efficacité du flash-ball, l'arsenal répressif s'est doté du lanceur 40. Plus précis, d'une plus grande puissance de tir, son arrivée est une réponse directe de l'État aux révoltes en 2005 ou plus récemment à Villiers-le-Bel.

Le 30 avril, à Argenteuil, des policiers verbalisent un conducteur qui stationne en double file. Son cousin réagit et reçoit un tir de flash-ball à bout portant. Avec les armes à impulsion électrique, voilà une nouvelle génération d'armements, plus faciles à dégainer que l'arme à feu réglementaire, plus efficace que le tonfa, avec la souffrance qui va avec, qui en dehors de quelques affaires plus ou moins médiatisées participe au quotidien de la répression.

Octobre 2008, lors d'un symposium près de Lyon, l'État français déballe son arsenal devant des responsables policiers des pays européens. Le lanceur 40 n'est pas la seule évolution dans ce domaine. On parle d'hélicoptère aux effets anxiogènes, de drones, de tactiques coordonnées (gardes mobiles, BAC...), d'entraînement en zone « périurbaine » (une petite ville a été reconstituée à cet effet) de législation stéroïdée (96 heures de garde-à-vue)... Les quartiers en ligne de mire.

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°76 • juin 2009

Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## Œil pour œil, dent pour dent

Au risque de choquer les plus pacifistes avec cette expression guerrière. Mais c'est peut-être l'expression la plus adaptée à la situation dans les quartiers populaires. Un cap a été franchi dans la montée de la violence de la police. Un cap qui veut juste dire : auto-défense. Un jour Malcom X a dit au peuple noir en face de lui « *organisez-vous par tous les moyens nécessaires* ». Aujourd'hui nous devons penser et dire comme lui. Vu que la police ne se prive d'aucun moyen, il faut se défendre : peut-on par exemple accepter de se faire mutiler à vie, comme à Villiers-le-Bel, où deux badauds ont perdu un œil suite à un tir de flash-ball en pleine rue par des policiers ? Certes, ces flics sont des hommes et des femmes comme tout le monde. Mais certains d'entre eux, depuis le passage du gnome au ministère amer et l'arrivée des armes dites « non létales », ont du se dire qu'ils pourraient chasser le gibier entre deux tours de béton, en toute impunité et sans même plus que l'Etat considère cela comme des « bavures ». Ces bandes de « redneck », assis dans leur Renault pourrie à tourner dans les cités à la recherche de banlieusards à qui casser les couilles, du jeune au

vieux, de l'ouvrier au chômeur. Comme le dit si bien Ekoué (la Rumeur), « *les petits frères ont plus de poils sur la bite que toutes ces unités de CRS qui viennent traîner leur graisse* » et il sait ce qu'il dit. Depuis plusieurs mois, dans plusieurs quartiers populaires, des personnes se sont organisées pour accueillir la police et surtout la BAC. Concernant l'affaire de la Courneuve, où un fourgon de police a été mitraillé à la kalacha à partir d'une voiture à l'entrée d'une autoroute, sans la moindre enquête la première chose qu'ils ont trouvée à raconter, c'est l'histoire de dealers venus libérer leur pote. À qui et à quoi sert cette version des faits ? Qui va-t-elle convaincre ? Ceux qui croient encore que l'ordre et la justice se cachent derrière l'uniforme bleu ? Ceux qui croient que dans ces quartiers « rongés par la délinquance, le trafic de drogue et d'armes », les rues, les caves et les cages d'escalier sont « abandonnées aux voyous » ? Mais qu'en pense le banlieusard, chez qui germe de plus en plus l'envie de la confrontation pour passer aux flics le sentiment que tout leur est permis dès qu'ils mettent un pied dans les cités ?

## ➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### Aux Ulis, les jeunes réagissent !

Le 28 mai, un jeune de 21 ans a lourdement chuté sur la tête lors de son interpellation à Massy, il vient de sortir du coma, mais souffre d'une infection pulmonaire. Selon les jeunes, sa tête a heurté un muret suite à un coup donné par des policiers. Alors que les flics prétendent qu'il est tombé, tout en étant menotté en voulant donner un coup de pied à un flic (!!!). N'importe quoi. En tout cas, les jeunes ont décidé de rendre coup sur coup. Dans la soirée, deux ou trois véhicules de police ont été endommagés par des jets de projectiles. Huit voitures ont été incendiées, des cocktails Molotov ont été lancés dont certains sur un distributeur de billets de la Poste, dont le local a été partiellement endommagé. Il y a une tentative d'ériger une barricade autour du commissariat. Cinq hommes de 18 à 23 ans ont été placés en garde à vue pour participation à un attroupement armé. Il faut suivre leur sort et construire la solidarité autour d'eux.

### > On lâche pas ! Vincennes : solidarité !

Le 28 mai dernier, le juge de liberté et de détention de Paris n'a pas prolongé de quatre mois l'emprisonnement « préventif » de Moïse Diakité. Après huit mois de taule, il doit être libéré sous contrôle judiciaire pour le 10 juin (fin de son mandat de dépôt), toujours inculpé de l'incendie du camp de rétention de Vincennes du 22 juin 2008, dont l'anniversaire approche. À sa sortie du cabinet, Moïse, menotté, a pu faire le V de la victoire devant la double rangée de gendarmes, à l'intention de la trentaine de personnes venues en soutien. Ali Diallo et Mahamadou Dramé restent à Fleury, et Slahedinne El Ouertani est encore hospitalisé. L'instruction est close, le procès approche, restons aux aguets.

### La « violence scolaire » c'est celle de l'institution

Au mois de Mai, la police s'est à nouveau introduite dans la vie d'écoliers. En Gironde, 2 enfants de 6 et 10 ans ont été prélevés de l'école par des flics qui les soupçonnaient d'un vol de vélo et ont passé deux heures au comico sans qu'aucun prof n'ait jugé bon d'en informer leurs parents. Dans le Val d'Oise, non contents de la manière dont les profs géraient le problème, des parents se sont adressés aux flics qui ont convoqué un enfant de 8 ans et sa mère pour une histoire de bagarre autour d'un partage de goûter.

Pour Darcos, qui supprime à tour de bras des milliers de postes d'enseignants, l'urgence est à la lutte contre l'introduction des armes dans les lycées et collèges. Il prévoit d'installer des portiques de sécurité, d'habiliter les personnels de direction à pratiquer des fouilles, de créer une nouvelle force d'agents mobiles autorisés à intervenir dans les problèmes de discipline au sein du lycée, de sanctionner davantage les parents jugés « démissionnaires »... Seule critique essayée : spectaculaire mais pas efficace ni même applicable. Sarkozy rassure tout le monde : ces mesures-là ne sont pas pour partout ! Elles sont spécialement conçues pour les 25 quartiers « rongés par la délinquance » (dont 21 en IdF). Dans les écoles des quartiers populaires, on est passé un cran au-dessus : on n'aura plus à amener les mômes au comico puisqu'on déplace le comico à l'école.

### Prétexte antiterroriste

Juan a été libéré, accusé d'une tentative d'incendie d'une bagnole de flics pendant les élections présidentielles, après 11 mois de préventive. Julien Coupat aussi, après 6 mois de préventive. Tous les deux restent mis en examen. Entre temps, à Chambéry, après une morte et un blessé grave suite à la fabrication d'un engin explosif, un proche est aussi mis en préventive sans plus de lien que ça avec l'affaire.

### Parole volée

Selon l'AFP, le préfet du Val-d'Oise, les matons d'Osny, et leur syndicat FO, en chœur : le 7 mai vers 9h30 un détenu de la maison d'arrêt d'Osny (95) serait monté sur le toit de surveillance de la promenade, y cassant caméras et câbles électriques qu'il aurait jetés dans la cour. Les 186 prisonniers présents auraient alors refusé de regagner leurs cellules, certains auraient incendié leurs habits. Le directeur serait allé parler au prisonnier perché, finalement mis en garde-à-vue à 14h, alors qu'environ 100 flics et 50 ERIS auraient débarqué vers midi et fait rentrer calmement les taulards dans leurs cages. Nulle trace de parole de détenu, nulle autre version. Et qu'est-il advenu du gardé à vue ? On ne sait pas.

### Guadeloupe

Encore une fois l'Etat français, utilise son appareil répressif contre la jeunesse, contre les travailleurs et contre le peuple de Guadeloupe. Ainsi nous assistons à une cascade d'enquêtes judiciaires, de procès. Soutenons leur lutte.

### Amiens : encore un mort en moto

Une nuit de violents affrontements à Amiens Nord entre des jeunes et la police, déclenchés à cause de la nouvelle du décès d'un motard de 19 ans. Nuit lors de laquelle un policier a été légèrement blessé, 11 voitures et 30 poubelles incendiées et un poste de police municipale atteint par un début d'incendie. Une fois de plus, d'après la version officielle, les motards de la police n'ont pas poursuivi les jeunes, ils « se sont heurtés » eux mêmes en fuyant. Une fois de plus les flics n'y sont pour rien. La liste est trop longue, de Mohamed Berrichi de Dammarie à Larami et Mushin de Villiers-le-Bel. Ni vus, ni connus, jamais coupables. Mais alors, comment expliquer que la mort accompagne la présence policière comme la nuée porte l'orage ?



### Un Collectif contre Les Abus Policiers

s'est constitué à Bordeaux, le C.L.A.P.33, suite à l'agression par les flics le 19 mars de Myriam. Elle s'est fait violemment interpellé lors d'un rassemblement pacifique en soutien à un squat qui devait être évacué par la police.

Résultat : lèvre fendue, hématomes faciaux et nez écrasé. Passage rapide aux urgences, puis garde à vue pour un prétexte bidon. Ce collectif a pour but de soutenir et d'informer les victimes d'abus policiers, d'informer tous les autres et de rester vigilants.

**Il organise un pique-nique suivi d'une marche, le samedi 20 juin à 12h30, quai de Queyries à Bordeaux.**

### La Vérité pour Lamine !

Il y a 2 ans, le dimanche 17 juin 2007, Lamine Dieng 25 ans est mort dans un fourgon de police aux mains de 5 policiers. Pour la police c'est un « arrêt cardiaque ». La famille et ses amis veulent la vérité.

**Marche pour Lamine le samedi 27 juin.** RDV à 14h30 au 58 rue des Amandiers, Paris 20ème, M° Père-Lachaise, info : <http://coucxx.skyrock.com/>

### La Prison tue

Les personnes condamnées à 15, 20, 30 ans... des peines incompressibles de 20 à 30 ans... La perpétuité, la double peine. Les Quartiers d'isolement, les Quartiers disciplinaires... La peine de mort n'est pas abolie dans les prisons. **Appel à réunion le 18 juin à 19 heures au CICP ; 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris.** M° rue des Boulets. **Organisation d'une semaine d'information et de mobilisation autour des longues peines et quartiers d'isolement fin octobre.**

*Arppi* association pour le respect des proches de personnes incarcérées : Tél. 06 68 84 47 31 – [arppi@live.fr](mailto:arppi@live.fr) – 1, allée des Erables 94410 St Maurice.

### Quand la gauche expulse

La plupart des Mairies représentées au sein de la « communauté Plaine Commune », dans le 93, sont communistes... Qu'à cela ne tienne, ici comme ailleurs, des familles sont expulsées sans ménagement par des flics, et avec violence. Mais la résistance s'organise : un rendez-vous de soutien est prévu tous les jours de la semaine, devant le siège de la Plaine Commune à partir de 18h, situé aux abords du Stade de France, face à la porte E, à côté d'un Décathlon (mètre 13, Porte de Paris, ou RER D Stade de France).